

à l'heure actuelle, il en part quinze. Pourquoi ne pouvons-nous garder nos compatriotes chez nous?

C'est uniquement parce que le peuple est mécontent; la situation est si difficile que les gens ne peuvent pas demeurer au pays. Quant à l'Ouest, je ne pense pas qu'on puisse à bon droit reprocher à nos cultivateurs de jeter le manche après la cognée. Ils ont tenu bon depuis deux à trois ans, en subissant de lourdes pertes, mais ils comptaient que des mesures seraient prises afin d'améliorer la situation économique de manière à leur permettre de gagner leur vie. A ce sujet, je dirai un mot des soldats rentrés au pays — cette question est étroitement liée au problème de l'immigration. Le projet du gouvernement précédent pour établir les anciens combattants sur des terres était inspiré par d'excellents motifs; mais je crains que des bévues n'aient été commises. Dernièrement, j'ai eu l'occasion d'examiner des terres que des soldats rapatriés ont acheté au prix de 30 dollars l'acre. J'ai constaté que leur valeur réelle était de dix à quinze dollars l'acre. Ce ne sont que de grands bancs de sable. Je suis intimement convaincu et je ne crains pas de dire que les inspecteurs qui ont admis que ces fermes valaient 30 dollars l'acre étaient des incapables ou des filous. Je ne saurais tirer d'autres conclusions. Le plus souvent, les possesseurs ont été forcés d'abandonner leurs terres. Les derniers s'en vont à l'heure qu'il est et les uns ont, en causant, donné des renseignements. L'un d'eux disait: "Ce qui m'ennuie le plus, ce n'est pas la perte de près de deux mille dollars, ni le gaspillage de quatre des meilleures années de ma vie; c'est l'avis qu'après avoir abandonné cette terre, je serai pourchassé par la commission d'établissement des soldats et obligé par un jugement de rembourser ce que la commission aura perdu sur cette terre". Cet individu m'avouait qu'il ne connaissait pas bien la valeur d'une terre, mais qu'on lui avait dit que la ferme serait satisfaisante. Il ajoutait: "J'ai eu confiance en l'inspecteur que le Gouvernement avait envoyé pour surveiller mes intérêts à cet égard. Mais, si quelqu'un entretient des doutes, je pourrai lui montrer la terre et il sera en état de juger par lui-même que ce n'est qu'un grand banc de sable sur lequel le meilleur cultivateur du pays ne saurait espérer réussir".

Si je mentionne cet incident, c'est en grande partie pour cette raison-ci: Je crois savoir qu'on a émis l'idée, à Regina, si je ne me trompe, que les inspecteurs à l'emploi de la commission d'établissement des soldats devraient entrer au service de la société canadienne de colonisation. Si le ministère nour-

rit ce projet, il ferait bien d'être très prudent et d'examiner les travaux accomplis par ces estimateurs, car ils ont été comme je l'ai dit, dans certains cas, bien qu'ils aient été éminemment satisfaisants dans d'autres.

Je puis dépeindre sous de brillantes couleurs la besogne accomplie dans ce dernier cas. Cinquante-quatre anciens combattants ont été établis comme colons dans une région située de 30 à 40 milles de Regina. L'endroit s'appelle Piapot et il est bien connu du ministre de l'Agriculture, M. Motherwell. J'ai été bien aise de constater que, seul, un colon n'a pas réussi. A vrai dire, il y en eut deux; mais, comme l'un ne s'est vraiment pas efforcé de réussir, il n'y a lieu de tenir compte que d'un insuccès. Voici ce qui paraît avoir été la cause de la différence du résultat. Il s'agissait d'un sol vierge exempt de toute amélioration. Si celui que j'ai entendu nommer a été l'estimateur, je puis dire qu'il possède de grandes connaissances, qu'il est bon juge de la valeur des terres et que sa probité ne saurait être mise en doute. Il n'y avait pas de propriétaire qui aurait pu chercher à l'influencer. Je crois que ce fait a beaucoup contribué au succès qu'on a obtenu dans ces cas-là.

A n'en pas douter, quelques-uns des estimateurs que l'Etat a envoyés sur les lieux étaient probes, mais d'autres étaient ou incompetents ou malhonnêtes et le Gouvernement ou la société de colonisation devrait examiner de près leurs travaux. Nombre de soldats rapatriés ont été mis dans une situation qui leur a brisé le cœur, ayant été établis sur des fermes qu'ils doivent maintenant quitter, dans le plus complet dénuement et, parfois sans espoir d'éviter des dettes et n'ayant pas d'autre alternative que de s'expatrier. Ceux qui ont commis la faute de mettre ces gens-là dans cette situation ne devraient pas entrer de nouveau au service de l'Etat ni à l'emploi de la société de colonisation. De fait, je suis d'avis qu'on devrait les livrer au bourreau ou les envoyer au pénitencier.

Il a été question de la nomination d'une commission qui examinerait les tarifs de transport des céréales sur les Lacs. J'ai été bien aise de voir la création d'une commission. Je connais intimement un de ses membres dont je ne saurais trop louer l'intégrité. J'aime à croire que l'enquête sera complète. Je crains que l'on ne se soit trop souvent montré enclin par le passé à faire planer le soupçon sur les commissions que l'on venait d'instituer. On en a établi un bon nombre en Saskatchewan, et de celles que le Gouvernement fédéral y a instituées, il n'en est qu'une — je parle ici avec connaissance de cause — qui m'ait donné lieu de penser que